

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 131 (2010)  
**Heft:** 10

**Rubrik:** Conseils aux débutants

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

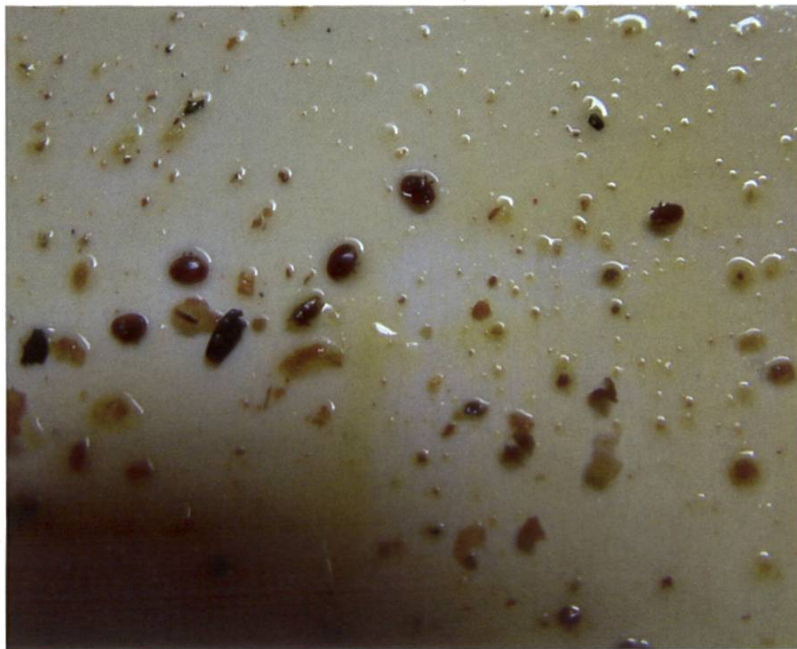
## Octobre glacé fait vermine trépasser

### Octobre 2010 – « Paix à nos abeilles »



Mes biens chers/ères,

Enfin une bonne nouvelle; si ces derniers mois vous ont mis à contribution pour assurer le bien-être de vos protégées, depuis maintenant et pour les mois à venir, elles vous demandent de ne plus les déranger. En effet dans leur hivernage chacune des raisons qui les mettront en stress provoquera une augmentation de leur consommation de nourriture. Non pas que vous ne leur accordiez pas ce surplus de consommation, mais nous ne sommes qu'au début de l'utilisation des réserves et personne ne peut prédire sur quelle durée nos abeilles auront à se rationner.



Si lors de votre dernier contrôle, vous avez eu l'impression d'un manque de réserve dans une ruche ou l'autre, des produits tels qu'Apifonda ou Mielo-Candi peuvent encore vous secourir. N'oubliez pas qu'il n'est plus possible de nourrir avec des sirops, car s'il fait trop froid, les abeilles n'ont plus l'énergie pour les transformer. Ces réserves risquent alors de se dénaturer et peuvent provoquer des dysenteries.

Si le deuxième traitement à l'acide formique n'a pas encore été fait, il me vient un petit truc: achetez des pattes à relaver de 3-4 mm d'épaisseur en grande surface et coupez-les en 2. Vous pourrez les imbiber avec 30 ml d'acide formique et les disposer dans vos ruches.

Vous pouvez aussi en préparer une série et en couper 10 que vous mettrez dans un sachet plastique avec 300 ml d'acide. Sa conservation peut ainsi se faire au congélateur.

Prenez l'habitude dès maintenant, lors de vos visites, de contrôler les couvre-fonds des plateaux perforés. Cela vous indiquera où en est la consommation hivernale et vous donnera des indices sur les parasites éventuels. Si malgré vos traitements vous devriez compter plus d'un varroa par jour, vous et vos abeilles, serez bons pour un traitement hors couvain à l'acide oxalique.

## Dans votre préparation pour l'hiver, voici quelques points à ne pas oublier :

- ◆ L'humidité est la pire ennemie des abeilles car elles n'ont malheureusement rien pour l'éliminer. Elle se crée par la différence des températures extérieure et celle de vos ruches. Une possibilité de les aider, selon les types de ruches que vous avez, est de soulever l'arrière de la ruche de 3-4 cm en y mettant une cale. Les eaux de condensation pourront ainsi s'évacuer d'elles-mêmes par l'avant.
- ◆ Si vos ruches ne sont pas en pavillon, assurez-vous que le vent ne vous emporte pas vos chapeaux en y disposant un poids dessus, tel qu'une brique ou une pierre.
- ◆ Vos trous de vol seront ouverts sur toute la largeur mais abaissés à 6 à 7 mm pour éviter l'entrée de rongeurs mais laisser le passage aux abeilles et pour qu'elles puissent (éventuellement avec votre aide) évacuer celles qui sont mortes.
- ◆ Regardez qu'aucune branche ne touche les ruches ou le rucher en bougeant avec le vent, sinon élaguez suffisamment.
- ◆ Même si le dicton susmentionné tient la route avec un mois d'octobre froid qui vous aidera du côté vermine, soyez attentif à vos réserves de cadres en les souffrant de temps à autre.



◆ Un nettoyage de votre rucher peut être judicieux, mais éviter comme nous l'avons vu, de secouer ou de taper les ruches. Ce nettoyage peut se faire avec de la soude ou de la Javel dans de l'eau bouillante, sans oublier de bien rincer le tout à l'eau claire par la suite. Les outils peuvent éventuellement être passés à la flamme.

Si vous avez encore du temps, rien ne vous empêche de le prendre pour vendre votre miel. Pensez que pour vous démarquer contre les miels étrangers à bas prix, un miel labellisé mettra en confiance des clients qui ne vous connaissent pas.

**Rémy Meier**